

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ENJEUX ET PERFORMANCE

« La croissance économique et la qualité de vie de l'ensemble de la population doivent demeurer au centre des préoccupations de tout gouvernement. »



Canadian
Petroleum
Products
Institute

Institut
canadien
des produits
pétroliers



PARLONS DES ÉMISSIONS DE CO₂ ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques sont devenus un sujet incontournable qui préoccupe les Canadiens et le monde entier.

Au Canada, l'industrie du raffinage des produits pétroliers n'échappe pas au mouvement, et elle n'est pas demeurée les bras croisés depuis la signature du traité de Kyoto en 1997.

Peu de consommateurs le savent mais notre industrie n'a pas augmenté ses émissions de gaz à effet de serre, dont notamment, le dioxyde de carbone depuis la signature de Kyoto.

Voyons quelques chiffres. Le traité de Kyoto exigeait du Canada qu'il réduise de 6 % les émissions de CO₂ par rapport à ce qu'elles étaient en 1990. Or, avec les derniers chiffres de 2005, nous constatons que les émissions de CO₂ étaient en baisse dans notre industrie de 7,5 % par rapport à leur niveau de 1990. Au cours de cette période, la production de produits raffinés a progressé de près de 20 % au Canada.

Notre industrie affiche donc un bilan enviable. En 2005, les raffineries canadiennes ont non seulement répondu à une augmentation de la demande de produits pétroliers, mais elles ont réduit les émissions de CO₂ au-delà des exigences de Kyoto pour l'ensemble du pays.

Rappelons que les émissions de CO₂ au Canada, toutes sources confondues, ont augmenté de 27 % depuis 1990. Cette augmentation n'est donc pas attribuable aux activités de raffinage des membres de l'Institut canadien des produits pétroliers.

Comment cela a-t-il été possible ?

Tout simplement grâce à une meilleure utilisation de l'énergie et à la recherche d'une plus grande efficacité du processus de raffinage des produits pétroliers. Globalement, notre production a augmenté de près de 20 % depuis 1990 mais l'utilisation de l'énergie dans nos opérations a diminué de 12 %. Ce qui fait que l'industrie du raffinage a pu ainsi répondre à l'augmentation de la demande des consommateurs sans émettre davantage de CO₂ depuis 1990.

Dès 1995, l'industrie du raffinage s'était engagée à améliorer de 1 % par année son efficacité énergétique afin de réduire les gaz à effet de serre. Les progrès enregistrés jusqu'ici dans nos 17 raffineries ont dépassé les attentes. Tout indique même que notre performance élevée sera maintenue au cours des prochaines années. Nous pouvons donc nous réjouir d'être une des industries de raffinage les plus efficaces au monde avec le traitement de 2,2 millions de barils par jour.

Pour parvenir à ces résultats, l'industrie a été forcée de recourir à une panoplie de mesures aussi variées les unes que les autres. Citons ici :

- les mesures visant à récupérer l'énergie résiduelle ;
- celles ciblant la réduction des émissions d'oxyde d'azote dans l'atmosphère grâce à l'utilisation de brûleurs à faibles émissions de dioxyde d'azote ;
- celles visant à mettre en œuvre des projets de récupération du gaz de torche ;
- enfin une attention accrue a été portée aux questions d'énergie et de fiabilité des opérations.

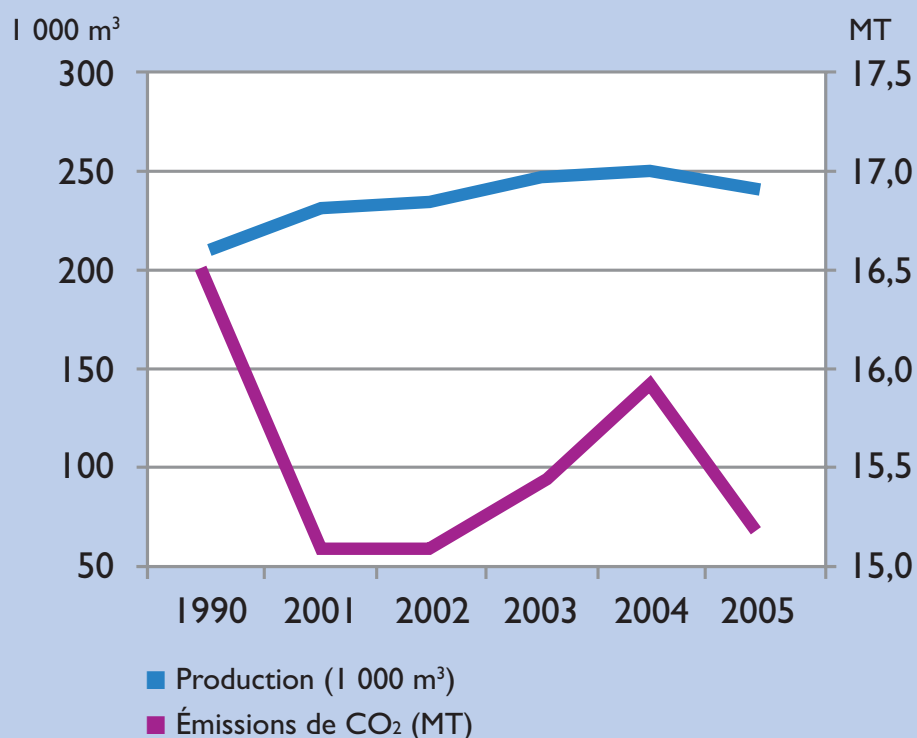
DES RAFFINERIES PLUS EFFICACES

Les 17 raffineries de l'ICPP ont réduit leurs émissions de CO₂ entre 1990 et 2005 parce qu'elles ont grandement amélioré leur efficacité énergétique.

Ce n'est pas d'hier que les raffineries canadiennes améliorent leur efficacité énergétique.

En effet, elles améliorent leur performance depuis 1990. Et ça continue, car depuis les années 2000, nos raffineries ont dépassé leur objectif d'améliorer de 1 % par année leur efficacité énergétique.

PRODUCTION DES RAFFINERIES ET ÉMISSIONS DE CO₂



Source : ICPP - données du RPMEs 2005

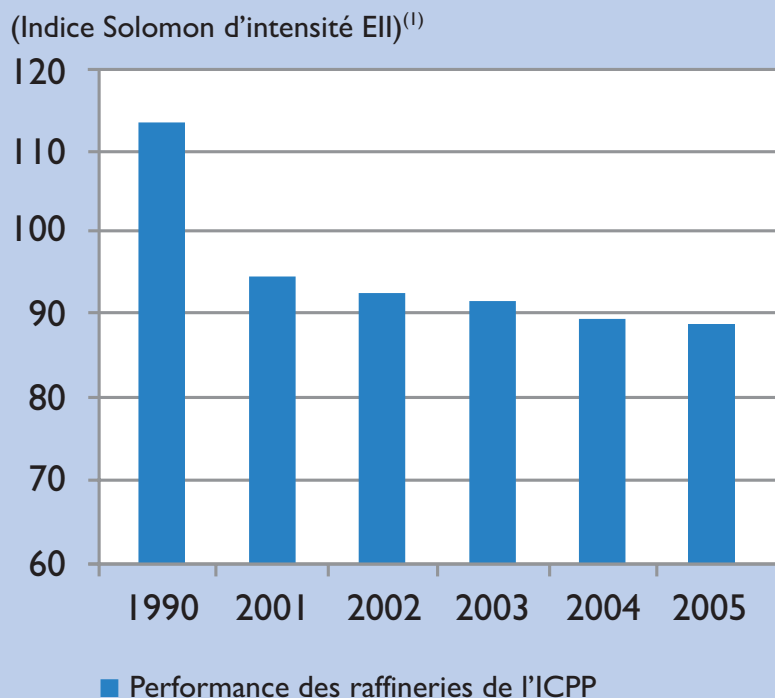


INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DES RAFFINERIES DE L'ICPP

L'efficacité énergétique des raffineries de l'ICPP s'améliore depuis 1990. Cette année-là, l'indice d'intensité énergétique des raffineries canadiennes était supérieur à 100.

Le graphique suivant démontre que, depuis 2001, les raffineries de l'ICPP sont, globalement, plus efficaces en termes d'utilisation de l'énergie. Avec un indice d'intensité énergétique aujourd'hui inférieur à 89, les raffineries canadiennes utilisent environ 12 % moins d'énergie qu'en 1990.

L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DES RAFFINERIES CANADIENNES



(1) L'EI est un étalon international reconnu pour mesurer l'efficacité énergétique du secteur du raffinage, une valeur de 100 représentant une bonne efficacité et des valeurs plus basses représentant une efficacité encore meilleure.

LE DÉFI DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



L'ICPP appuie l'invitation des Canadiens à passer à l'action en matière d'assainissement de l'air et de changements climatiques. Les commentaires constructifs de l'Institut produiront des améliorations tangibles pour tous les Canadiens. Nos conseils en matière d'assainissement de l'air et de changements climatiques proposent des mesures efficaces, maintiennent la compétitivité de l'industrie, respectent toutes les autorités compétentes et favorisent la collaboration entre le Canada et les États-Unis, notre principal partenaire économique.

Au cours des 15 dernières années, l'industrie du raffinage des produits pétroliers a dû relever un triple défi : produire des carburants moins polluants, répondre à une demande accrue et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

En produisant des carburants moins polluants, nous avons diminué la teneur en soufre et en benzène, deux des principaux composants du smog. Cependant, cela a eu pour effet d'accroître notre utilisation d'énergie et, du même coup, les émissions de GES.

« NOUS UTILISONS
AUJOURD'HUI 12 % MOINS
D'ÉNERGIE QU'EN 1990,
ET CELA EN DÉPIT DE
L'AUGMENTATION DE LA
DEMANDE. »

De plus, parallèlement à la croissance économique, l'utilisation de l'énergie continuera d'être dominée par les hydrocarbures dans un avenir prévisible et d'augmenter même si l'industrie améliore son efficacité énergétique.

Cela entraîne inévitablement un accroissement des émissions de CO₂. Il n'est pas facile de renverser la vapeur. Cela exigera du temps ainsi que le développement et l'utilisation de technologies de transformation rentables.

Alors, que peut-on faire ? Il n'existe pas de solution magique à court terme. De façon réaliste, il faut redoubler d'effort pour accroître l'efficacité énergétique tout en encourageant la recherche et le développement de technologies de transformation qui feront avancer les choses.

Les raffineurs du Canada possèdent un dossier enviable à ce chapitre. Malgré une demande accrue, nous utilisons 12 % moins d'énergie aujourd'hui qu'en 1990. Traduit en émissions de GES, ce pourcentage indique que nos émissions sont de 7,5 % inférieures à celles de 1990.

Les progrès importants en matière de réduction d'émissions de GES viendront, à long terme, d'un recours généralisé aux technologies de transformation. Les mesures prises par le Canada doivent tenir compte de cette réalité. Les Canadiens sont de gros consommateurs d'énergie pour des raisons climatiques et économiques. Toutefois, ils produisent 2 % des émissions de CO₂ dans le monde. Et les raffineries canadiennes ne sont responsables que de 3 % de l'ensemble des émissions de CO₂ au Canada.

POSITION DE L'ICPP SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ICPP souscrit pleinement à ce qu'on s'appuie sur les principes suivants pour réaliser des progrès en matière de changements climatiques :

1. L'ÉQUITÉ

- la politique internationale en matière de changements climatiques ne doit pas désavantager injustement un pays par rapport à un autre;
- la politique nationale en matière de changements climatiques ne doit pas faire en sorte qu'au Canada, un secteur ou une province se voit imposer un fardeau déraisonnable.

2. SOLUTIONS COMMERCIALES

- des marchés libres représentent toujours le moyen de gestion le plus efficace de l'économie, y compris de l'approvisionnement et de l'utilisation de l'énergie;
- les politiques doivent donc veiller à ce que l'économie du Canada manifeste de l'ouverture envers les marchés internationaux et qu'elle y demeure compétitive.

3. BUTS INTÉGRÉS

- les politiques en matière de changements climatiques doivent s'intégrer aux priorités nationales associées aux grands enjeux dans les domaines économiques et sociaux (c.-à-d. croissance économique, échanges commerciaux, compétitivité, création d'emplois et qualité de vie).

4. PERSPECTIVES D'ENSEMBLE, SOUPLESSE RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ ET ANALYSE DU CYCLE DE VIE

- les politiques doivent favoriser une perspective d'ensemble, la souplesse et le rapport coût-efficacité ;

- on entend par perspective d'ensemble, tous les gaz à effet de serre, toutes « les régions » et tous les secteurs, ainsi que toutes les possibilités d'intervention, y compris l'atténuation, l'adaptation et la séquestration ;
- la souplesse fait en sorte que les mesures doivent tenir compte des circonstances particulières d'un pays, d'un secteur ou d'une région et prévoir l'utilisation d'instruments économiques lorsqu'ils existent ;
- le rapport coût-efficacité signifie des actions où les coûts sont justifiés. Les gestes les plus rentables seraient ceux qui coûtent le moins cher, qui entraînent les plus grandes répercussions, qui s'accompagnent du plus grand retour possible sur les ressources investies et qui sont faciles à administrer ;
- l'évaluation des options devrait être fondée sur une analyse complète du cycle de vie, soit une approche dite « du puits à la pompe ».

5. TRANSPARENCE

- on doit renseigner le public sur les effets et sur les répercussions sociales et économiques des politiques avant que celles-ci ne soient mises en œuvre.

6. PRINCIPES SCIENTIFIQUES ÉPROUVÉS ET GESTION DES RISQUES

- les politiques doivent s'appuyer sur des principes scientifiques et économiques éprouvés, la mesure des risques et la justification des coûts.





POSITION DE L'INSTITUT CANADIEN DES PRODUITS PÉTROLIERS SUR LES CARBURANTS RENOUVELABLES

Puisque l'utilisation des carburants renouvelables (CR) vise essentiellement la réduction des émissions de gaz à effet de serre produites au Canada, notamment celles du dioxyde de carbone (CO₂), l'industrie propose donc une approche globale qui répondrait mieux aux intérêts des consommateurs et des différents intervenants.

Notre position prendrait en compte les nouvelles technologies, l'offre et la demande des produits ainsi que les capacités de raffinage, de distribution et de vente au détail.

Pour l'ICPP cette stratégie nationale s'articulerait autour de quatre principes directeurs :

- promouvoir une approche nationale des énergies renouvelables basée sur des principes clairs et sur les réalités de la géographie canadienne et du système de distribution des carburants;
- procurer des avantages maximisés pour les Canadiens;
- diriger les investissements et les incitatifs gouvernementaux en énergies renouvelables là où ils ont le plus d'effet;
- explorer le potentiel offert par les technologies émergentes.

Les points forts de notre position :

1. L'ICPP appuie une politique gouvernementale qui permet à l'industrie canadienne des CR de croître dans un environnement de libre entreprise, lequel induit un niveau de concurrence élevé entre les fournisseurs, conférant ainsi un intérêt commercial au mélange de CR.
2. L'ICPP reconnaît que le gouvernement peut choisir d'adopter une politique fondée sur des cibles afin de réviser le niveau de pénétration souhaité des CR. Les cibles doivent être réalisables en fonction des niveaux, des échéanciers et du respect des standards nationaux de la qualité des carburants.
3. L'ICPP s'oppose à l'utilisation de subventions permanentes au Canada mais reconnaît que celles-ci peuvent s'avérer nécessaires pour uniformiser les règles du jeu avec les États-Unis.



4. L'ICPP accepte que, au même titre que les autres secteurs de l'industrie, la construction de nouvelles usines soit parfois soutenue par des subventions gouvernementales ponctuelles et/ou des garanties d'emprunts.
5. L'ICPP croit que les utilisateurs de CR devraient obtenir un accès équitable aux sources nationales et étrangères de CR et qu'à la fois les importations et les sources nationales de CR (provenant de toutes les provinces) seront traitées équitablement en fonction des subventions. L'importation de CR sera une source d'approvisionnement importante, et un traitement égalitaire favorisera une fiabilité des approvisionnements tout en optimisant la concurrence, et ce, à l'avantage des consommateurs.

Dans le cas de la production d'éthanol à partir de nouvelles technologies, comme l'éthanol cellulosique, l'ICPP reconnaît que les gouvernements peuvent soutenir la recherche et le développement lorsque ces technologies présentent un bon potentiel économique et environnemental.

6. Plusieurs variables influent sur les répercussions économiques des mélanges contenant des CR. Il y a des circonstances où l'utilisation de CR peut entraîner un accroissement des coûts et une perte de revenu, et avoir, du même coup, un effet sur la dynamique du marché.

« L'ICPP RECONNAÎT
QUE LES GOUVERNEMENTS
PEUVENT SOUTENIR
LA RECHERCHE ET LE
DÉVELOPPEMENT LORSQUE
CES TECHNOLOGIES
PRÉSENTENT UN BON
POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTAL. »



Canadian
Petroleum
Products
Institute

Institut
canadien
des produits
pétroliers